



## Bassens Lormont Cenon Floirac

Rénovation urbaine : une opportunité pour développer une économie circulaire, à vocation sociale et solidaire, dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

## DOSSIER DE PRESSE



Financé par



# SOMMAIRE

***Communiqué de presse*** **p. 2**

***Les enjeux*** **p. 3-4**

- La rénovation urbaine
- Les quartiers prioritaires
- Les déchets du BTP
- Ce que dit la loi

***La stratégie*** **p. 5-7**

- Écologie industrielle et territoriale
- Convention de recherche et développement
- Signataires de la convention
- Premiers partenaires de l'économie circulaire appliquée aux ORU de la Rive Droite
- Les autres actions de la stratégie EIT
- L'équipe projet EIT du GPV

***Verbatim*** **p. 8**

- Jean-François EGRON, maire de Cenon et référent Economie du GPV Rive Droite
- Maroussia TERMIGNON, cheffe de projet EIT au GPV

***La Rive Droite*** **p. 9**

***Annexes : quelques définitions et schémas***

# Communiqué de presse

28 septembre 2021

## « Mettre en place des filières territoriales pour une économie circulaire de la construction »

Les opérations de rénovation urbaine sont une opportunité pour accélérer la transition écologique du bâtiment et des travaux publics et développer les activités et les emplois dans les quartiers prioritaires.

A l'occasion du 81<sup>e</sup> congrès HLM de l'Union sociale pour l'habitat qui se tient au parc des expositions à Bordeaux du 28 au 30 septembre, Maxime Derrien, directeur du GPV Rive Droite, Maroussia Termignon, cheffe de projet Ecologie Industrielle et Territoriale au GPV et Fred André, directeur de projets réhabilitation à Domofrance, présenteront leur coopération autour d'une **démarche d'économie circulaire appliquée aux opérations de rénovation urbaine en cours sur le territoire du GPV, soit les villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac** dans l'est de la métropole bordelaise.

[Mercredi 29 septembre de 14h30 à 15h45 au Pavillon de l'exposition](#)

Le **Grand Projet des Villes Rive Droite**, groupement d'intérêt public de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et de Bordeaux Métropole, a signé pour cinq ans, **une convention de recherche et développement avec Néo-Eco et Upcyclea**, entreprises pionnières de l'économie circulaire en France.

Cette convention a pour but de **réduire l'impact environnemental des cinq opérations de rénovation urbaine programmées sur la Rive Droite** de Bordeaux Métropole et de **soutenir le développement de l'économie et des emplois locaux**. La convention doit permettre de faire émerger et de développer de nouvelles filières de valorisation des déchets du BTP en appliquant la méthode de déconstruction-reconstruction innovante développée par Néo-Eco et en s'appuyant sur la plateforme digitale mise au point par Upcyclea.

Ce projet est **soutenu financièrement par l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine** qui ont désigné le GPV lauréat de l'appel à projet Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle Aquitaine (EIT-NA), en 2019 et 2020. Il mobilisera l'ensemble des acteurs du BTP : collectivités territoriales, bailleurs sociaux, entreprises et acteurs du BTP, de l'ESS, de l'insertion, de la formation et de l'emploi... Mais aussi le monde de la recherche dans le cadre de partenariats scientifiques visant à créer des formulations d'éco-matériaux.

Les trois volets de la convention de recherche et développement

**A/ Le diagnostic territorial** comprend l'estimation des gisements issus des déconstructions et celle des besoins pour les nouvelles constructions ; l'identification des acteurs locaux du réemploi et du recyclage ; une étude technico-économique des filières ; une étude des retombées socio-économiques sur le territoire et l'élaboration d'une stratégie territoriale digitale et d'une feuille de route.

**B/ Les diagnostics-ressources** bâtiment par bâtiment, réalisés en amont des démolitions par les maîtres d'ouvrage (bailleurs ou collectivités territoriales), permettront d'identifier précisément les produits et matériaux en vue de leur réemploi et/ou recyclage.

**C/ L'accompagnement des maîtres d'ouvrage** dans la réalisation des synergies interchantiers (déconstruction / construction) comprend la certification des matériaux, la sensibilisation des acteurs du bâtiment et l'accompagnement à la structuration de filières.

**Le diagnostic territorial commence cet automne pour un an.**

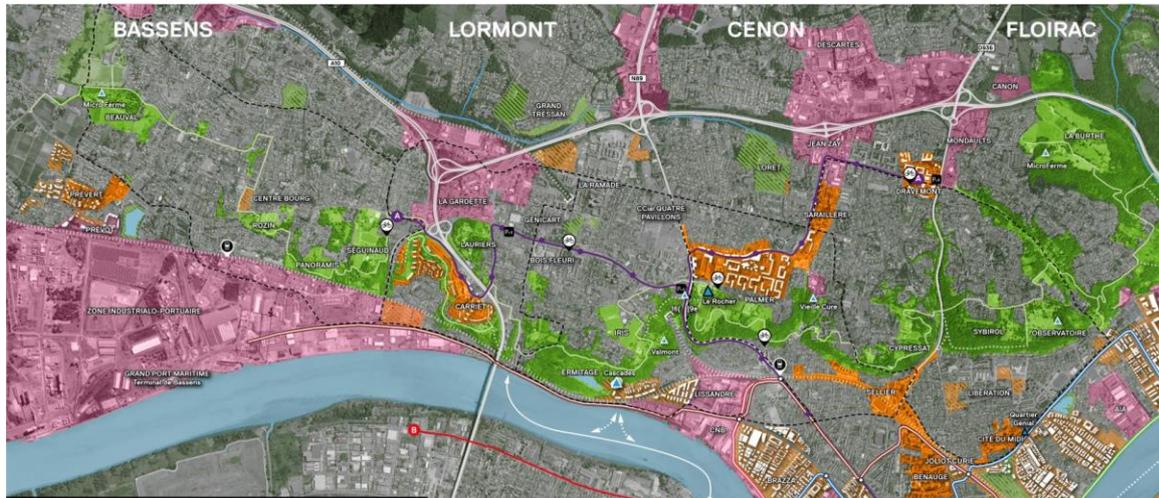
Parallèlement, les Villes du GPV, Bordeaux Métropole, Domofrance et Aquitanis, en tant que maîtres d'ouvrage, préparent le lancement des diagnostics-ressources sur leurs bâtiments ou équipements à déconstruire dans le cadre des cinq opérations de rénovation urbaine de la Rive Droite.

# LES ENJEUX

Les projets de rénovation urbaine mobilisent de grandes quantités de matériaux de construction et génèrent autant de déchets de chantier. Une gestion circulaire de ces déchets permettrait de réduire l'empreinte carbone et la production des déchets, mais aussi de créer des emplois et des activités locales à forte valeur sociale. Un enjeu majeur pour le territoire du Grand Projet des Villes (GPV) où un habitant sur trois réside en quartier prioritaire.

## La rénovation urbaine sur le territoire du GPV Rive Droite

(source Bordeaux Métropole)



Explorez la carte numérique : <https://carte.surlarivedroite.fr/>

> **5 opérations de renouvellement urbain** en cours (2021-2027) : (en orange ci-dessus)

- Joliot-Curie sur Bordeaux (Benauges), Cenon (Sellier et Lagrange), Floirac (Cité du Midi)
- Dravemont à Floirac
- Palmer – Sarraillère – 8 mai 1945 à Cenon
- Carriet à Lormont
- Prévert à Bassens

> **représentant :**

- **déconstruction** : 900 logements et 15 équipements publics (76 000 m<sup>2</sup> de surface planchers)
  - **réhabilitation** : 3 000 logements / **requalification** : 450 000 m<sup>2</sup> d'espace public
  - **reconstruction** : 1 600 logements et 15 équipements publics
- Auxquels s'ajoutent les **25 000 logements** programmés, dans les 20 ans à venir sur la plaine rive droite (Bordeaux – Cenon - Floirac – Lormont).

## Les quartiers prioritaires sur le GPV Rive Droite

(sources INSEE et Pôle Emploi)

> **7 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**

- sur la Rive Droite, plus d'un habitant sur trois habite en QPV.
- taux moyen de pauvreté en QPV : 40 %
- taux moyen de chômage : + de 20% (chiffres antérieurs à la pandémie de Covid 19)

# Les déchets du bâtiment et des travaux publics (BTP)

(source : ADEME et Etat)

## NOUVELLE AQUITAINE

> 11 millions de tonnes de déchets inertes par an **générés par le BTP** dont **3 millions en Gironde**

## FRANCE

>> **80% des déchets des activités économiques** en France sont générés par le secteur du BTP.

>> 19% des déchets du BTP sont générés par le secteur du bâtiment, soit 46 millions de tonnes par an

>> **provenance des déchets du bâtiment : 49 % démolition, 38 % réhabilitation**, 13 % construction.

>> **taux global de valorisation** des déchets du bâtiment :

60 à 80 % pour la démolition, 10 à 30 % pour la réhabilitation, 40 à 60 % pour la construction neuve

60 à 70 % pour les déchets inertes, **30 à 50 % pour les déchets non dangereux non inertes**.

>> Le béton mis en décharge génère 10,8kg de CO<sup>2</sup> équivalent/tonne tandis que valoriser le béton émet 1,2kg de Co<sup>2</sup> équivalent/tonne.

## Ce que dit la loi

> **2015 - Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte – article 79** : fixe à l'Etat et aux collectivités territoriales un **objectif à 2020, de 70% de valorisation matière des déchets du BTP** sur les chantiers dont ils sont maîtres d'ouvrage. Généralement atteint pour les déchets des travaux publics, il ne l'est pas toujours pour les déchets du bâtiment, faute de filières suffisamment structurées et maillées sur le territoire.

> **2020 - Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire : renforce les obligations des acteurs du BTP** pour atteindre les objectifs de réduction des déchets. **L'ensemble des acteurs du BTP** (collectivités territoriales, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, acteurs de la gestion des déchets, entreprises de travaux, démolisseurs...) **devront s'engager dès 2022 vers un changement de pratiques** dans les manières de déconstruire et de construire, en intégrant systématiquement les principes de l'économie circulaire, durant toutes les étapes des projets.

>> **Remplacement des diagnostics déchets par des diagnostics produits-matériaux-déchets (PMD)** qui permettent d'identifier les opportunités de réemploi, réutilisation ou recyclage des produits, équipements ou matériaux, en amont des déconstructions ou réhabilitations de plus de 1000m<sup>2</sup> de surface plancher cumulée.

>> **Instauration d'une filière à responsabilité élargie du producteur (REP)** avec la mise en place d'une écocontribution lors de l'achat des matériaux pour financer la reprise des déchets issus des chantiers.

>> **Obligation pour les acheteurs publics d'acheter des biens issus du réemploi**, de la réutilisation ou qui intègrent des matières recyclées dans des proportions de 20 à 100% selon le type de produit.

> **2021** - Entrées en vigueur de la nouvelle réglementation énergétique des bâtiments neufs (**RE 2020**), visant à **diminuer significativement les émissions de carbone du bâtiment**, réduire les consommations d'énergie et mieux prendre en compte le confort d'été.

# LA STRATÉGIE

Les lois en faveur du passage à une économie circulaire s'accroissent en Europe et en France. Les pouvoirs publics locaux traduisent cette volonté dans leurs stratégies territoriales. Le projet 2021-26 du GPV les décline sur la Rive Droite en tenant compte des spécificités de son territoire : 1 habitant sur 3 réside en quartier prioritaire, 5 opérations de rénovation urbaine sont programmées, les secteurs du BTP, du réemploi et du recyclage sont très présents. En remportant en 2019 et 2020 l'appel à projet pour le développement d'une Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle Aquitaine lancé par la Région et l'Ademe, le GPV s'est donné les moyens d'élaborer une stratégie ambitieuse et de la mettre en œuvre.

## Dates et étapes-clés

**Fin 2019** : le GPV est **lauréat** de niveau 1 de l'appel à projet **Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle Aquitaine (EIT-NA)** lancé par la Région et l'ADEME. Il reçoit leur soutien dans **l'élaboration d'une stratégie territoriale d'EIT**. Trois axes majeurs sont dégagés :

- Faire de l'économie circulaire une opportunité de **développement des emplois** (de qualité, d'avenir et non délocalisables) et **des compétences** pour les habitants, notamment ceux résidant en QPV.
- Ancrer le territoire dans **une logique de circularité** en mobilisant les acteurs économiques autour de thématiques communes (ressources, déchets, formation...).
- Passer de la **démolition à la déconstruction sélective** dans le cadre des opérations de renouvellement urbain pour favoriser le réemploi et le recyclage et structurer des filières locales pour la valorisation et le recyclage des matériaux du BTP.

**Fin 2020** : L'ADEME et la Région valident la stratégie proposée et désignent le GPV **lauréat** de niveau 2 de l'appel à projet **EIT-NA**. La **mise en œuvre du plan d'action** peut commencer.

**Mars 2021** : Recrutement par le GPV de **Maroussia Termignon** au poste de **chefe de projet EIT**. Son rôle sera de suivre la mise en œuvre de la stratégie et d'animer le réseau des acteurs engagés dans **la démarche**.

**Juillet 2021** : **Signature de la convention de recherche & développement** appliquée à l'économie circulaire dans les opérations de renouvellement urbain (ORU) de la Rive Droite de Bordeaux métropole **avec** Néo-Eco et UpCyclea pour une durée de cinq ans.

**Automne 2021** : **lancement du diagnostic territorial** (volet A convention de R&D) - durée un an.

## La convention de R&D

Elle comprend trois volets :

**A/ Diagnostic territorial** : estimer le gisement, sa disponibilité et les conditions de son traitement (réemploi/réutilisation/recyclage). Identifier les acteurs pouvant le traiter. Identifier les enjeux, les leviers et les contraintes. Elaborer la stratégie de mise en œuvre de la plateforme numérique de réemploi à l'échelle territoriale développée par Upcyclea.

**B/ Diagnostics ressources bâtiment par bâtiment** en appliquant la méthode développée par Néo-Eco : identifier de manière précise les quantités de matériaux, leurs caractéristiques technico-économiques et leur potentiel de réemploi et, à défaut, de valorisation en filières adaptées. Les ressources identifiées et caractérisées seront renseignées sur la plateforme numérique de réemploi du prestataire Upcyclea.

**C/ Mission d'accompagnement opérationnel sur toute la durée du projet** : accompagner les acteurs (MOA, MOE, entreprises de travaux, acteurs de l'ESS...) dans la mise en œuvre opérationnelle de la démarche, animer le réseau, assurer une veille réglementaire, technique et juridique.

Le GPV Rive Droite suit l'exécution de la convention dans son ensemble.

## Les signataires de la convention de R&D

**Grand Projet des Villes Rive Droite** : Groupement d'intérêt public des villes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et de Bordeaux Métropole, ses missions portent sur l'amélioration du cadre de vie et le développement économique et social de la Rive Droite, notamment en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Doté d'une équipe pluridisciplinaire, le GPV anime la dynamique collective de territoire selon des principes de coopération et d'innovation publique. L'accélération de la transition écologique, économique et sociale sur la Rive Droite est au cœur du projet 2021-26. Le GPV est présidé, à tour de rôle, chaque année, par un des quatre maires des communes membres.

Rés. Beausite – bât. B0 – rue Marcel Paul – 33150 Cenon - [www.surlarivedroite.fr](http://www.surlarivedroite.fr)

**Contacts** : **Maxime Derrien**, directeur et **Maroussia Termignon**, cheffe de projet EIT

**Néo-Eco** propose des solutions en ingénierie industrielle du recyclage des déchets. Leurs experts apportent leurs savoir-faire en valorisation des matières usagées, éco-conception et en déconstruction reconstruction innovante. Ils accompagnent les promoteurs, les collectivités et les aménageurs dans la construction de boucles d'économie circulaire.

Néo Eco développement – 1, rue de la Source – 59320 Hallennes-Lez-Haubourdin - [www.neo-eco.fr/](http://www.neo-eco.fr/)

**Contact** : **Charlotte Berens** – responsable commerciale - [cberens@neo-eco.fr](mailto:cberens@neo-eco.fr)

**Upcyclea** est l'un des pionniers de l'économie circulaire en France. Basé sur 12 ans d'AMO Économie Circulaire, Upcyclea conçoit, développe et commercialise des applications et plateformes numériques visant à accélérer la transition des entreprises et des territoires vers l'économie circulaire. Grâce à la structuration des données relatives aux acteurs et aux ressources du territoire et à l'usage des technologies d'IA, myUpcyclea facilite l'identification d'écosystèmes de réemploi, d'upcyclage ou de réutilisation et génère automatiquement des bilans environnementaux et économiques.

Upcyclea SAS – 5, villa Hersent – 75015 Paris – [www.Upcyclea.com](http://www.Upcyclea.com)

**Contact** : **Christine Guinebrière** – Présidente - [christine@Upcyclea.com](mailto:christine@Upcyclea.com)

## Les premiers partenaires de la démarche d'économie circulaire appliquée aux ORU de la Rive Droite

Les maîtres d'ouvrage sont au cœur de la démarche. Propriétaires des logements et équipements qui seront démolis, réhabilités ou construits, leur engagement répond à la fois aux enjeux environnementaux et aux enjeux économiques puisque leurs chantiers pourront servir de support à l'insertion\*, la formation et la création d'emplois locaux.

\*Notamment via la clause d'insertion professionnelle qui, dans le cadre d'un marché public, permet à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures de travail. Une partie du travail généré par un marché public peut leur être réservée.

**Domofrance**, entreprise sociale pour l'habitat, filiale du groupe Action Logement Immobilier, a lancé en 2019 son projet stratégique d'entreprise 2019-2023, PΣPSE, fondé sur 3 piliers structurants : l'ancrage territorial, la responsabilité sociétale des entreprises et la transition digitale. Principal acteur de la rénovation urbaine en cours sur la Rive Droite avec la programmation dans les prochaines années de 537 logements démolis, 1600 logements réhabilités et 463 logements construits, Domofrance est engagée dans des expérimentations pionnières de réhabilitations zéro déchet. [www.domofrance.fr](http://www.domofrance.fr)

**Aquitanis**. L'office public HLM de la Métropole s'engage dans la démarche sur les logements concernés par la rénovation urbaine sur le quartier de Dravemont à Floirac. [www.aquitanis.fr](http://www.aquitanis.fr)

**Bordeaux Métropole et les quatre communes du GPV** sont impliqués en tant que maîtres d'ouvrage d'une quinzaine d'équipements publics voués à être démolis et reconstruits dans le cadre des ORU.

**Coop&Bât**. Coopérative d'activité et d'emploi spécialisée dans le bâtiment, Coop&Bât encourage ses porteurs de projet à intégrer de manière durable les principes de l'éco-construction. Elle intègre ces principes dans la construction de son siège social qui démarre en 2022, à Bassens. [www.coopetbat.fr](http://www.coopetbat.fr)

Le passage à une économie circulaire est une opportunité formidable pour développer ou créer des activités économiques et des emplois locaux à forte valeur sociale dans les secteurs du réemploi, du recyclage et les métiers du bâtiment (démolition sélective, logistique...). Parmi les acteurs mobilisés sur ce volet, en plus des maîtres d'ouvrage, on retrouve le **PLIE** et les **missions locales**, **Pôle emploi**, **I'INAE**, **Atis**, **la FAB**, **Bordeaux Métropole** et bien sûr la **Région**.

## Autres actions inscrites dans la stratégie EIT (voir

page 5)

Parallèlement au volet « Economie circulaire appliquée aux opérations de rénovation urbaine », le GPV initie d'autres projets visant à promouvoir et développer l'économie circulaire :

- Une expérimentation de collecte et **valorisation du déchet chewing-gum** a été menée sur le territoire du GPV avec l'entreprise KeeNat en 2021.
- Une expérimentation autour de la collecte et la **valorisation des biodéchets** (verts et alimentaires) va être lancée fin 2021 avec l'entreprise Compost in Situ, les services environnement et la restauration collective publique des 4 villes du GPV. Cette expérimentation s'inscrit également dans le **Projet Alimentaire de Territoire** qu'anime le GPV sur la Rive Droite de Bordeaux Métropole.

# EQUIPE PROJET EIT / GPV Rive Droite

## Votre contact

### Maroussia Termignon

Cheffe de projet EIT – Economie circulaire

[maroussia.termignon@surlarivedroite.fr](mailto:maroussia.termignon@surlarivedroite.fr)

07 50 56 84 75

### Emplois et compétences

**Ebène Hames** - Cheffe de projet Coopérations économiques et ESS

[ebene.hames@surlarivedroite.fr](mailto:ebene.hames@surlarivedroite.fr)

### Opérations de rénovation urbaine et d'aménagements urbains

**Hélène Lacassagne** - Cheffe de projet Urbain – Habitat, Espace public, mobilités

[helene.lacassagne@surlarivedroite.fr](mailto:helene.lacassagne@surlarivedroite.fr)

### Valorisation des biodéchets

**Charlotte Solana** - Cheffe de projet parc des Coteaux

[charlotte.solana@surlarivedroite.fr](mailto:charlotte.solana@surlarivedroite.fr)

**Benjamin Chambelland** - chercheur du CNRS associé au GPV - animateur PAT

[benjamin.chambelland@surlarivedroite.fr](mailto:benjamin.chambelland@surlarivedroite.fr)

### Communication

**Claire Thiriet** - [Claire.thiriet@surlarivedroite.fr](mailto:Claire.thiriet@surlarivedroite.fr) - 06 87 47 64 24

**Site internet du GPV Rive Droite** : <https://www.surlarivedroite.fr>

# VERBATIM

## ***Jean-François Egron, maire de Cenon, élu-référent pour l'économie au GPV***

"La Rive Droite poursuit sa mutation avec l'entrée en phase opérationnelle des programmes de rénovation urbaine sur cinq de nos quartiers : l'Avenir à Bassens, Carriet à Lormont, Palmer-Saraillère-8 mai 1945 à Cenon, Dravemont à Floirac et Joliot-Curie à cheval sur Cenon, Floirac et Bordeaux. De même, l'aménagement en cours de plusieurs nouveaux quartiers en lieu et place des anciennes friches industrielles de la plaine de Garonne va profondément modifier le cœur de notre métropole, désormais recentrée autour de son fleuve.

A l'heure où nous, élus et citoyens, devons agir au quotidien pour faire face aux changements climatiques et pour défendre la justice sociale, ces projets urbains constituent une formidable opportunité d'accélérer la transition écologique et de développer l'économie et les emplois au profit de nos habitants.

Tout en contribuant à réduire les déchets, à limiter l'extraction des ressources et l'empreinte carbone des bâtiments, la création de cette boucle d'économie circulaire dans les programmes de rénovation et de construction sur la Rive Droite créera des opportunités pour nos habitants de se former à de nouveaux métiers. Des métiers d'avenir et d'innovation, non délocalisables et à forte valeur sociale.

L'économie circulaire est un des leviers majeurs du développement économique d'aujourd'hui et de demain et pourrait constituer l'un des axes majeurs de l'OIM Arc Rive Droite.

Cette dynamique est amorcée grâce à l'engagement et à la volonté des acteurs locaux mobilisés aux côtés du GPV et de nos quatre villes : les bailleurs sociaux et en particulier Domofrance, Bordeaux Métropole, les acteurs du BTP et de l'ESS, les chercheurs... et grâce à l'appui financier de l'ADEME et de la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de l'appel à projet EIT-NA. Nous les remercions.

Sur la Rive Droite, l'accélération de la transition écologique est en cours et nous veillerons, en tant qu'élus, à ce qu'elle soit socialement responsable pour qu'elle profite à tous nos concitoyens et, en premier lieu, aux plus fragiles."

## ***Maroussia Termignon, cheffe de projet EIT***

Nous devons repenser notre façon de consommer. Les ressources de notre planète ne sont pas infinies et, à la vitesse où nous les consommons, certaines seront épuisées dans les prochaines années.

Aujourd'hui, nos économies fonctionnent principalement sur un mode d'économie linéaire : extraction des matières premières et fabrication de produits qui seront jetés après consommation. Nos déchets sont ensuite incinérés ou s'entassent en déchetterie. Plus on consomme, plus on jette.

L'économie circulaire propose d'imaginer une approche où consommer n'implique pas la création de déchets. Il s'agit d'une part de prolonger la durée de vie des objets et, d'autre part, de réemployer, réutiliser ou recycler les matières dont ils sont faits, pour diminuer l'impact environnemental et la pression sur la ressource. On crée ainsi ce qu'on appelle des boucles d'économie circulaire.

La mise en œuvre opérationnelle d'une démarche d'économie circulaire requiert une bonne dose d'innovation, de créativité et de temps. En plus de la nécessaire sensibilisation de l'ensemble des acteurs, cela suppose de développer de nouvelles matières, d'inventer de nouveaux procédés et de nouvelles pratiques. A terme, la démarche présente des intérêts majeurs écologiques, économiques et sociaux : réduction forte des besoins en matière première et des déchets, développement de l'industrie et de l'emploi local, réduction de la pollution et des émissions de carbone...

La force publique doit accompagner ce mouvement vertueux, c'est tout le sens de la stratégie d'Ecologie Industrielle et Territoriale déployée progressivement par le GPV grâce au soutien technique et financier de l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine.

Dans le cadre de la convention de recherche et développement signée avec Néo-Eco et Upcycléa, le GPV et ses partenaires locaux relèvent le défi de systématiser l'économie circulaire à chaque étape des programmes de rénovation urbaine mis en œuvre sur les quatre communes.

Ceci n'est qu'un début.

# LA RIVE DROITE

4 communes de Bordeaux Métropole situées sur la rive droite de la Garonne  
Bassens, Lormont, Cenon, Floirac

12 opérations d'aménagement en cours ou à l'étude

Dont 5 opérations de rénovation urbaine

Et 1 ZAC incluse dans l'OIN Bordeaux-Euratlantique

1 zone franche urbaine, 1 port de commerce, 6 zones d'activité économique

1 ligne de tramway, 5 ponts, 9 accès à la rocade

1 grand paysage métropolitain, le parc des Coteaux - 500 hectares dont 250 d'espaces publics

73 736 habitants – plus d'1 habitant sur 3 vit dans un des 7 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) que compte la Rive Droite.

Taux de chômage moyen - 18% chez les hommes (14% sur la métropole)

21% chez les femmes (15% sur la métropole)

Taux de pauvreté moyen - 40% en QPV / 23% sur le GPV / 14% sur l'ensemble de la métropole

## LES COMMUNES DU GRAND PROJET DES VILLES DE LA RIVE DROITE

